

Résolution présentée par la délégation de la République du

Guatemala

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Dépénalisation de la drogue

L'Assemblée Générale,

Constatant l'expansion des cartels de drogue sur le plan international.

Horriifiée par une production massive et illicite des drogues, mais également par une forte croissance d'exportations et d'importations illégales touchant le monde entier.

Soulignant l'augmentation des taux de criminalité et de mortalité liée à la drogue telle qu'aux États-Unis, à la République du Salvador, à l'Islande, etc.

Choquée par le manque de moyens mis en place par les nations telles que le Mexique, les États-Unis, le Canada ou l'Ukraine pour contrer les trafics de drogue et les crimes causés par la drogue.

Décide de gérer la quantité de consommation pour les drogues douces et pour les drogues fortes en mettant en place des stands qui fourniraient les drogues en question,

de mettre en place des contrôles hebdomadaires sur la consommation des drogues qui seraient légales dès 18 ans,

de créer des centres qui distribueraient le matériel nécessaire dont la drogue, les seringues, aux consommateurs de drogue afin de réduire le risque de maladie telle que le Sida,

de créer un sommet, menant des réformes liées à la dépénalisation des drogues.

*Le texte français fait foi.*

.